



Exchange Regulation

**COMMUNIQUÉ N° 2/2015  
DU 23 FÉVRIER 2015**

***CONNEXOR Events devient obligatoire pour l'accomplissement des devoirs d'annonce réguliers se rapportant aux instruments dérivés***

Depuis assez longtemps, il existe pour les instruments dérivés la possibilité d'exécuter certains devoirs d'annonce réguliers au sens de la Directive Devoirs d'annonce réguliers (DDAR) soit au moyen d'une Information officielle via e-mail soit par le biais de CONNEXOR Events. CONNEXOR Events étant d'ores et déjà utilisé par plusieurs émetteurs.

SIX Exchange Regulation va, **à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, rendre obligatoire** le recours à cette plateforme pour l'accomplissement des devoirs d'annonce énumérés ci-après. Après le 1<sup>er</sup> juillet 2015, les devoirs d'annonce en question ne pourront plus être exécutés au moyen d'une Information officielle via e-mail.

DDAR	CONNEXOR Events
<b>Annexe 3, ch. 2.02:</b> Augmentation ou réduction du nombre de titres	INDC (Increase or Decrease of Issue)
<b>Annexe 3, ch. 2.03:</b> Atteinte de valeurs seuil susceptibles d'influencer le cours ou l'évaluation de l'instrument dérivé (par ex. dans le cas des options à barrière)	BREV (Barrier Events)
<b>Annexe 3, ch. 2.07:</b> Dénonciation anticipée par l'émetteur (si prévu par les conditions)	ERDM (Early Redemption)

Pour tout complément d'information relatif à CONNEXOR Events, veuillez contacter le Service Desk de Connexor (e-mail: [connexor@six-group.com](mailto:connexor@six-group.com); tél.: +41 58 399 33 66) ou consulter le lien suivant: [https://www.six-swiss-exchange.com/issuers/services/connexor/services/events\\_fr.html](https://www.six-swiss-exchange.com/issuers/services/connexor/services/events_fr.html).

Les Communiqués de SIX Exchange Regulation sont disponibles sur internet en français, allemand et anglais:

[http://www.six-exchange-regulation.com/publications/communiqués/six\\_exchange\\_regulation\\_fr.html](http://www.six-exchange-regulation.com/publications/communiqués/six_exchange_regulation_fr.html)

[http://www.six-exchange-regulation.com/publications/communiqués/six\\_exchange\\_regulation\\_de.html](http://www.six-exchange-regulation.com/publications/communiqués/six_exchange_regulation_de.html)

[http://www.six-exchange-regulation.com/publications/communiqués/six\\_exchange\\_regulation\\_en.html](http://www.six-exchange-regulation.com/publications/communiqués/six_exchange_regulation_en.html)

